



Moto

Adopter une conduite préventive donne clairement l'avantage

Que l'on roule à moto pour se rendre au travail ou durant ses loisirs, le risque d'accident est malheureusement toujours du voyage. Le BPA vous dit comment vous pouvez le réduire.

La prévention des accidents commence au moment de l'achat de votre moto. Faites-vous conseiller pour déterminer quelle moto est la mieux adaptée pour vous du point de vue de sa taille, de son poids, de la position de son centre de gravité, de sa puissance, de son comportement routier et du confort d'assise qu'elle vous offre.

Optez pour une moto équipée d'un système antiblocage des roues (ABS). Celui-ci réduit fortement la distance de freinage et le risque de chute. Un ABS virage offre encore une plus grande sécurité.

Chaque année, plus de 1000 accidents de moto graves se produisent en Suisse. La raison principale en est que les motards ne sont souvent pas vus des autres usagers de la route. Par conséquent, anticipez et adoptez une conduite préventive. Aux endroits critiques, tels que les intersections et les débouchés, vous pouvez réduire le risque de collision en étant toujours prêt à freiner et en cherchant le contact visuel.

Pour votre sécurité

- Anticipez et adoptez une **conduite préventive**.
- Attendez-vous en tout temps à ce que **d'autres usagers de la route ne vous voient pas**.
- **Ne coupez pas vos virages** et entraînez-vous régulièrement à freiner correctement.
- Portez un **équipement de protection** même sur de courts trajets.
- Conduisez une **moto équipée d'un système ABS** ou, mieux encore, d'un **ABS virage**.

Entretien régulièrement votre moto, en particulier avant la première sortie de la saison, vous permet également d'accroître votre sécurité.

Vous trouverez des conseils pour conduire à moto en toute sécurité sur bpa.ch